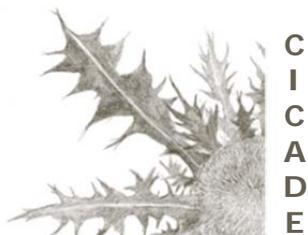


L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile

Etat du droit – Réforme – Approche pratique

C
I
C
A
D
E

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

COUT DE LA SESSION : 700 Euros TTC par personne

DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes

INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Jean-Philippe Turpin (La Cimade)

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie :

Le droit d'asile

intervenant : Jean-Philippe Turpin

Introduction :

- ▶ Définitions.
- ▶ Sources juridiques du droit d'asile.

Le statut de réfugié selon la convention de Genève.

La protection subsidiaire.

L'admission en France des personnes en demande d'asile.

L'examen du dossier par l'OFPRA.

Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile.

Les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Suite du
programme
page suivante



Troisième partie :

Approche pratique en droit du séjour

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

▶ Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

▶ Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Dates et lieu de formation :

▶ **17-18-19-20 novembre 2020
à Montpellier**

OBJECTIFS DE LA SESSION

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

METHODE DE TRAVAIL

La formation proposée privilégie une pédagogie interactive basée sur une approche accessible et pratique des thèmes abordés. Elle est assurée par des juristes spécialistes et praticiens des questions traitées. Ces derniers s'appuient non seulement sur la connaissance et l'analyse des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets. Les temps d'échanges sont favorisés afin de permettre la confrontation des approches et d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des outils distribués lors de la formation.

La journée regroupe 20 personnes au maximum.

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur ainsi que des outils méthodologiques et pratiques.

FORMATEURS

- ▶ **Laurent Forté** : Permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Jean-Philippe Turpin** : Directeur du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Cimade de Béziers.